



Plan Accessibilité de Fednav Limitée

2023

Plan Accessibilité de Fednav Limitée

Résumé

Fednav Limitée s'engage à bâtir une culture d'inclusion et d'accessibilité. Nous croyons que notre milieu de travail accessible profite à tous, y compris aux personnes handicapées. Il favorise une main-d'œuvre plus diversifiée et novatrice, améliore la satisfaction des employés et améliore notre rendement global. Ce plan d'accessibilité guide notre organisation dans le respect de nos engagements en matière d'accessibilité et l'établissement d'une culture axée sur l'accessibilité.

Énoncé d'accessibilité

Nous nous engageons à rendre notre organisation accessible à tous, y compris aux personnes ayant une déficience physique, mentale, intellectuelle, cognitive, d'apprentissage, de communication ou sensorielle.

Voici quelques-unes des mesures que nous avons prises ou que nous sommes en train de mettre en place.

1. Emploi

Souligner notre engagement à l'égard de l'inclusion de toutes les personnes, y compris les personnes handicapées, dans nos offres d'emploi. Nous reconnaissons la valeur unique que chaque personne apporte à notre main-d'œuvre.

Revoir notre processus de recrutement actuel et mettre en œuvre des changements (si nécessaire) pour s'assurer qu'il est inclusif et accessible à tous.

2. Environnement bâti

Des portes automatiques ont été installées pour accéder aux espaces de bureau communs de notre siège social à Montréal, l'entrée soit à la réception, la cafétéria et les entrées de salle de bain.

3. Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Élaborer et promouvoir des documents d'orientation et de formation pour les personnes handicapées (p. ex., agrandir les articles sur un écran, activer le lecteur sur MS Word, activer le sous-titrage codé sur MS Teams, etc.).

Offrir une formation en TI sur l'utilisation des fonctions d'accessibilité sur tous les programmes disponibles.

Dresser un inventaire des systèmes informatiques utilisés par l'entreprise pour mesurer les capacités d'accessibilité.

Introduire progressivement de nouvelles fonctionnalités d'accessibilité aux systèmes informatiques.

4. Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Identifier différentes solutions d'accessibilité pour les communications à l'échelle de l'entreprise. Lorsque demandé, fournir des médias substitués dans les délais indiqués dans le Règlement canadien sur l'accessibilité. Les médias substitués comprennent :

- Imprimés
- Gros caractères
- Braille
- Format audio
- Un format électronique compatible avec la technologie d'adaptation

5. Approvisionnement en biens, services et installations

Examiner le processus d'approvisionnement pour s'assurer qu'il comprend des vérifications de l'accessibilité lors de l'achat de biens et de services.

6. Conception et prestation des programmes et des services

Élaborer et promouvoir des lignes directrices sur la façon d'appliquer une optique d'accessibilité lors de l'examen des politiques, des programmes et des services d'entreprise.

Créer une liste de vérification de l'accessibilité pour aider à s'assurer que les principales considérations en matière d'accessibilité sont prises en compte.

7. Transports

Les normes de transport ne font pas partie de la portée de ce plan puisque Fednav Limitée ne coordonne pas un réseau de transport ou un parc de véhicules tel que défini dans la Loi canadienne sur l'accessibilité.

NOTA : À cette fin, le transport fait référence au transport de personnes (p. ex. autobus ou avion), et non à des marchandises.

Consultations

Fednav a consulté des représentants d'employés pour élaborer ce plan d'accessibilité, y compris des personnes handicapées.

Nous avons recueilli des commentaires en :

Partageant tous les détails avec un comité interne de santé et de sécurité composé d'employés et de gestionnaires.

Accordant des entrevues individuelles avec des employés handicapés afin qu'ils puissent partager leurs commentaires et leurs idées.

Nous sommes déterminés à atteindre les objectifs énoncés dans notre plan d'accessibilité. Nous continuerons d'explorer de nouvelles avenues pour améliorer l'accessibilité pour tous, en veillant à ce que tout le monde puisse s'engager pleinement avec notre organisation.

Personnes-ressource

Si vous avez des questions ou des recommandations concernant ce plan, veuillez communiquer avec

Lucie-Marie Gauthier, Vice-présidente, Talent et communications

1000, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 3400

Montréal (Québec) H3B 4W5 CANADA

T 514.878.6500

TalentManagement@fednav.com